

Voyages organisés via le compte *Parascolaires* :

Ce que l'organisateur doit faire :

1. Toute information distribuée aux élèves => une copie (de préférence par mail) pour Séverine et Manuela
2. Si vous avez des factures à payer => veuillez les soumettre à temps à Séverine et Manuela; sur toute facture *Ecole Privée Fieldgen* doit être mentionné.
3. Il faut des factures pour toutes les dépenses. Vous ne pourrez donc pas donner de l'argent liquide à vos élèves pour un repas de midi par exemple. Cet argent-là, vous devez demander aux parents de le donner en tant qu'argent de poche à leurs enfants ou à vous-même.
4. Si vous avez des échéances à respecter pour le paiement des factures => c'est votre responsabilité. Vous devez rappeler à Séverine et Manuela à temps lorsqu'un paiement est dû.
5. Si vous avez payé vous-même des factures liées au voyage et que vous souhaitez être remboursé => soumettez la facture + preuve de paiement à Séverine et Manuela par dépôt/mail, et vous serez remboursé par virement.
6. Dès que possible, communiquez le PRIX DÉFINITIF à Séverine et Manuela => toutes les réductions sont calculées en POURCENTAGES.
7. Après avoir soumis le formulaire *Participation de l'école au frais de voyage d'un professeur*, votre contribution au voyage sera calculée. Ne transférez rien jusqu'à ce que le décompte définitif soit effectué. Séverine et Manuela vous informeront si vous devez payer quelque chose sur le compte *Parascolaires* ou si votre participation est entièrement couverte.

Pour TOUS les voyages :

- 1) La lettre doit préciser :
 - si un élève est malade (avec ou sans certificat médical), et que des coûts fixes sont engagés, les parents doivent couvrir ces coûts fixes
 - si le déjeuner et/ou le dîner sont inclus dans le prix, ou si les élèves doivent emporter de l'argent supplémentaire
 - les parents peuvent également payer en plusieurs tranches
- 2) Le prix de chaque accompagnateur doit être inclus dans le budget des recettes, c'est-à-dire qu'il ne peut pas être demandé aux élèves de couvrir la part des accompagnateurs dans le prix du voyage!
Par exemple: 20 élèves + 2 accompagnateurs = 22 participants x prix du voyage = Budget total.
- 3) Il vous appartient de vérifier que chaque élève a payé avant le départ du voyage.
- 4) Si vous emmenez un accompagnateur qui ne travaille pas auprès de l'AGEDOC => veuillez fournir le nom + prénom + numéro CNS à Séverine et Manuela => une lettre sera envoyée à LA LUX pour assurer ces personnes.